

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : FRANÇAIS

Soixante-troisième session
Brazzaville, République du Congo, 2–6 septembre 2013

**DISCOURS DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'OMS – DR LUIS GOMES SAMBO
À L'OUVERTURE DE LA 63ÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

- Excellence Monsieur Florent NTSIBA - Ministre d'État, Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, Représentant Son Excellence le Président de la République du Congo,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement et Membres des Corps Constitués de la République du Congo,
- Monsieur le Maire de la Ville de Brazzaville,
- Excellence Monsieur le Ministre de la Santé de l'Angola, Président de la 62^{ème} Session du Comité Régional,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs des délégations,
- Madame la Directrice générale de l'OMS, Dr Margaret Chan,
- Monsieur le Directeur général Adjoint de l'OMS,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs des Missions diplomatiques et consulaires,
- Mesdames et Messieurs les Chefs des Agences des Nations Unies,
- Distingués Délégués,
- Honorables Invités,
- Chers Collègues,
- Mesdames, Messieurs

C'est un honneur et un agréable devoir pour moi de prendre la parole ce matin devant cette auguste assemblée, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 63^{ème} session du Comité régional.

Je voudrais saisir cette solennelle occasion, pour exprimer ma profonde gratitude, tout particulièrement à Son Excellence Monsieur le Président de la République Mr Denis Sassou - Nguesso, au Gouvernement et au peuple congolais pour leur grande sollicitude à l'endroit du Bureau régional de l'OMS et de son Personnel. L'appui multiforme apporté par le Gouvernement de la République du Congo, nous permet de travailler dans la sérénité et de contribuer ainsi à l'amélioration de la santé en Afrique; je demeure convaincu que le Bureau Régional de l'OMS continuera de bénéficier de la haute bienveillance des autorités congolaises.

Je voudrais ici, exprimer ma reconnaissance à Dr Margaret Chan, Directrice générale de l'OMS pour son plaidoyer en faveur de l'Afrique, pour son soutien et ses conseils avisés. Dr Chan, je voudrais vous assurer de l'engagement de la Région africaine pour la mise en œuvre de la réforme de l'OMS, sous votre leadership éclairé.

À vous Mesdames et Messieurs les Ministres de la Santé, je vous remercie de votre présence, et je voudrais vous exprimer combien j'apprécie la parfaite collaboration que vous entretenez avec le Bureau régional et les Bureaux-pays de l'OMS. Permettez-moi d'adresser un mot spécial de bienvenue à l'endroit de la République du Sud-Soudan qui a rejoint la Région africaine de l'OMS et qui participe pour la première fois en tant que membre de ce comité. À la délégation du Sud-Soudan, je souhaite la bienvenue dans la Région africaine de l'OMS.

En vos rangs, titres et qualités respectifs, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous remercier d'avoir répondu à notre invitation et pour votre appui constant à notre cause commune, celle qui consiste à faire accéder aux populations africaines le meilleur état de santé possible.

- Excellence Monsieur le Ministre d'État,
- Excellences,
- Mesdames et Messieurs

Notre Région a obtenu depuis les indépendances des succès notables dans la lutte contre les endémies majeures qui constituaient dans le temps des causes principales de morbidité, d'invalidité et de mortalité. La **variole** est aujourd'hui éradiquée. La **maladie du sommeil** est réduite à certaines poches isolées. L'**onchocercose** est actuellement sous contrôle. La **lèpre** est éliminée. Le nombre des cas notifiés de **poliomyélite** a considérablement diminué. Nous sommes à la veille de l'éradication de la **maladie du ver de Guinée**. Ces progrès ont été possibles grâce à la réorientation des services de santé en Afrique qui a donné la priorité aux soins de santé de base.

Je voudrais également relever qu'au cours des deux années écoulées, des progrès ont été enregistrés dans la région : Le **renforcement des systèmes de santé**, est une condition nécessaire à la prestation des soins de santé de qualité et à la réalisation de la couverture sanitaire universelle. Pour répondre à la crise des ressources humaines, l'OMS a travaillé avec des experts des pays de la Région pour élaborer la feuille de route régionale qui devrait guider les pays à accroître les effectifs des personnels de Santé. Dans le but d'augmenter les investissements et d'optimiser l'utilisation des ressources financières dans le secteur de la santé, l'OMS en 2012 a organisé ensemble avec les agences HHA (Harmonisation pour la Santé en Afrique) la conférence des Ministres Africains de la Santé et des Finances abritée par la banque Africaine de développement (BAD). Cette conférence a abouti à la Déclaration de Tunis qui prône l'intensification du dialogue et la collaboration entre les secteurs de la Santé et des Finances. Pour promouvoir le renforcement des systèmes nationaux d'information sanitaire, le Bureau régional a mis en place l'Observatoire Africain de la Santé et a défini un cadre permettant de guider l'établissement des Observatoires nationaux de la Santé.

Dans le cadre des **programmes axés sur la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de la santé génésique**, il me plaît de mentionner que sous le leadership de Son Excellence Helen

Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Liberia, la Commission sur la Santé de la femme dans la Région africaine a présenté son rapport intitulé : relever le défi de la Santé de la Femme en Afrique. Ce rapport invite les Gouvernements à intensifier leurs actions en vue d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle néo-natale. La 66^{ème} Assemblée mondiale de la Santé a adopté, à son tour, une Résolution portant sur la «Recommandation de la commission des Nations Unies sur les produits d'importance vitale pour les femmes et les enfants». À ce jour 11 pays de la région ont reçu l'appui de l'OMS pour élaborer des projets y relatifs. Concernant l'OMD 4, treize pays sont en bonne voie de le réaliser et 24 pays font des progrès. Quant à l'OMD 5, deux pays sont en bonne voie de l'atteindre et 17 pays ont réduit leur ratio de mortalité maternelle de plus de 50 %.

Dans le cadre de la lutte contre les maladies transmissibles, les pays de la région continuent à intensifier leurs efforts pour réduire la charge de morbidité et de mortalité associée au VIH/SIDA, au Paludisme et à la Tuberculose. Dans ce domaine, un fait marquant a été l'élaboration du nouveau «Guide de l'OMS sur l'utilisation de médicaments antirétroviraux pour le traitement et la prévention de l'infection à VIH». La mise en œuvre de ce nouveau guide, qui préconise un plus grand nombre de personnes éligibles au traitement, aura des implications très importantes sur les services nationaux de santé. Un autre fait majeur a été la publication en 2012 par l'OMS du document intitulé «Agir plus vite Pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées : Feuille de route pour la mise en œuvre» qui a servi à l'élaboration de plan d'action régional soumis à la présente session du Comité régional. En outre, à la suite de l'adoption par Assemblée Mondiale de la Santé du plan d'Action Mondial pour les Vaccins, nous avons inscrit à l'ordre du jour de ce Comité un thème portant sur la «vaccination dans la région africaine». Cela devra nous permettre d'obtenir les orientations des États-membres pour l'élaboration de la stratégie régionale de vaccination 2014-2020.

Par rapport aux **maladies non transmissibles**, il me plaît de souligner en premier lieu que la déclaration de Brazzaville a été entérinée par tous les Ministres de la Santé lors de la 62^{ème} Session du Comité régional à Luanda.

Deuxièmement, qu'une importante consultation intersectorielle et multidisciplinaire sur les facteurs de risque a été organisée en 2012 à Johannesburg en Afrique du Sud. Les participants ont exprimé leur inquiétude par rapport à l'augmentation des risques associés aux maladies non transmissibles qui sont notamment : l'usage nocif de l'alcool, le tabagisme, le manque d'activité physique et l'alimentation non équilibrées. La consultation a recommandé que chaque pays organise un dialogue multisectoriel devant permettre de dégager des éléments de politique et de définir des cadres réglementaires que favorisent davantage la promotion de la santé publique.

Dans le cadre de la **préparation et de la réponse aux épidémies et urgences de santé publique**, les pays de région ont été soutenus pour intensifier la surveillance intégrée des maladies et la gestion des risques de santé publique. J'ai le plaisir de vous annoncer que le Fonds Africain pour les Urgences de Santé Publique est actuellement opérationnel; à ce jour 5 pays de la région ont déjà contribué à hauteur de 1, 7 million de dollars américains.

- Excellence Monsieur le Ministre d'État,
- Excellences

- Mesdames et Messieurs

Au moment où se tient ce 63^{ème} Comité régional, la santé publique en Afrique est devant des défis et des opportunités. Au nombre de ces **défis**, je relève principalement : la lenteur des progrès pour atteindre des Objectifs Millénaire pour le Développement; le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles; la récurrence des épidémies et autres urgences de santé publique; la faiblesse des infrastructures de santé; j'aimerais ici insister surtout sur la circulation et la consommation des médicaments contrefaits; les résistances aux médicaments antibiotiques; la crise de ressources humaines en santé; et le sous-financement du secteur de la santé.

De **nombreuses opportunités** existent, permettez-moi d'en souligner quelques-unes : le nouvel Accord entre l'Union Africaine et l'OMS signé en 2012 portera très haut la lutte contre la maladie, la santé de la mère et l'enfant, et l'accès aux médicaments de qualité; la moyenne de la croissance économique en Afrique au tour de 5 % devrait favoriser les investissements dans le secteur de la santé; *la réforme en cours de l'OMS* articulée autour de trois volets à savoir, les programmes et priorité, la gouvernance et la gestion. Cette réforme qui est une réponse stratégique à un environnement mondial en pleine mutation, permettra à l'OMS d'être plus efficace pour mieux répondre aux demandes des pays. Les programmes et priorités arrêtés qui sont déclinés dans les 12^{ème} Programme Général de Travail de l'OMS, sont en adéquation avec les priorités sanitaires de la Région africaine. J'encourage donc les Ministres de la santé à s'impliquer activement dans sa mise en œuvre; et l'engagement de la plupart des pays de la région africaine dans des processus de réformes sectorielles en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle.

À la lumière des opportunités du moment, je voudrais proposer quelques **pistes d'actions pour l'avenir**, notamment : l'accélération des efforts pour atteindre des OMD en lien avec la santé; et une intensification des actions visant à réduire la magnitude des maladies non transmissibles et des maladies tropicales négligées; la participation active des pays aux débats sur la définition des priorités de l'agenda-santé post-2015; l'actualisation des stratégies de Coopération entre l'OMS et les pays (SCP) s'inspirant des politiques nationales de santé et des priorités définies dans le 12^{ème} PGT de l'OMS; une plus grande implication des pays dans la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International; et la mise en œuvre de stratégies et d'interventions visant à terme la couverture sanitaire universelle.

- Excellence, Monsieur le Ministre d'État,
- Excellences,
- Mesdames et Messieurs

Pour cette 63^{ème} session du Comité régional, l'ordre du jour traitera des sujets importants parmi lesquels j'aimerais souligner : les défis en matière de santé de la femme; le rôle de la médecine traditionnelle; la réglementation des produits médicaux; l'usage du cyber santé; la situation vaccinale; la prévention et le traitement du VIH/SIDA; et des questions d'ordre gestionnaire.

Je voudrais m'adresser à Monsieur François Ibovi – Ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo et son équipe de travail, pour leur exprimer, au nom de l'OMS, toute ma

gratitude pour l'excellent appui dont nous avons bénéficié pour l'organisation de la présente Session du Comité régional.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, j'ai visité la plupart des pays de la Région. Je sais combien vous croyez en ce que vous faites pour la santé des populations. Je vous encourage à mobiliser davantage les autres secteurs afin de promouvoir les déterminants de la santé pour la mise en œuvre des politiques nationales de santé, en accord avec la nouvelle vision de la santé publique. Je ne cesserais d'insister sur le fait que les bonnes conditions de vie des populations et l'adoption des comportements favorables à la santé sont essentielles pour l'atteinte du plus haut niveau possible de santé tant souhaité. En tant que leaders du secteur de la santé, je vous invite Mesdames et Messieurs les Ministres, à poursuivre les efforts de décentralisation et de renforcement des capacités des services de santé en collaboration avec les autorités administratives et politiques locales. Ceci devrait permettre de combler les écarts encore existants entre les services de santé et les communautés. C'est à ce prix, que nous pourrions mettre en échelle les interventions efficaces de santé et qui ont déjà fait leur preuve.

Je suis convaincu d'avance que les délibérations et résolutions qui seront issues de nos travaux seront à la hauteur de nos ambitions.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention!